PV de fixation de la rémunération   
du Président associé unique

XXX, SAS au capital de XXX euros

Siège social : XXXXXXXXXXX, 75005 PARIS

XXXXXXXX, RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L’ASSOCIE UNIQUE   
DU (date)

L’an ……, le ……., à …………, M. *……(nom et prénom de l’associé unique)…..,* associé unique de la société ………….., société par actions simplifiée au capital de ……….. €, immatriculée au RCS de ……….. sous le numéro …………, et dont le siège social est situé au ………. *(adresse)*,

Après avoir exposé qu’il est également Président de cette société,

A pris les décisions suivantes relatives à la rémunération de ses fonctions de Président et au remboursement de ses frais professionnels :

**Première Décision**

L’associé unique décide de fixer le montant de la rémunération de ses fonctions de Président à la somme de ….. euros par *……(exemples : mois, trimestre, année)…..,* à compter du *……(date)…….*

*Ou bien :*

L’associé unique décide que la rémunération de ses fonctions de Président sera égale, à compter du ……, au montant résultant de l’application de la formule suivante :

*(ou tout autre mode de calcul de la rémunération)*

**Deuxième Décision**

L’associé unique pourra également se faire rembourser par sa société, sur justificatifs, les frais exposés dans le cadre de l’exercice de ses fonctions.

Le présent procès-verbal, signé par l’associé unique, sera consigné sur son registre des décisions.

**Signature de l’associé unique**